

28 - MARLÉ - 09/10/2019 - 12H23

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien Bersac sur Rivalier

De : laurence marle <laurence.marle@sfr.fr>

Date : Wed, 9 Oct 2019 12:23:48 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je viens par la présente apporter ma contribution à l'enquête publique de Bersac sur Rivalier pour le projet d'installation d'éoliennes, pour lequel j'émet un avis défavorable. Cet avis est justifié par l'étude de l'impact négatif de l'installation d'éoliennes en France et tout particulièrement en Haute-Vienne, via différentes lectures, différents visionnages de vidéos, différentes réunions auxquelles j'ai assistées, et surtout oui surtout, le fait de vivre tous les jours dans cet environnement magnifique qu'est le secteur de Bersac sur Rivalier. La convention de Florence est faite pour la protection de sites remarquables, et la Haute-Vienne de par la diversité de ses paysages, de sa faune et de sa flore fait partie de cette convention. De plus il me semble que les mâts au départ prévus pour une hauteur de 150 mètres, culmineraient à ce jour à 180 mètres !!!! Donc cela impactera le visage de Bersac, mais aussi de toute la campagne environnante !! Et serai vu à des kilomètres à la ronde puisque j'habite Razès, et une étude a montré que ces mâts seraient visibles de là.

L'éolien contrairement à ce qu'on nous fait croire, n'est pas écologique. Ce n'est pas une énergie propre, elle n'est pas renouvelable. C'est polluant et cela amène des nuisances. 4 à 5% d'électricité produite en France. L'éolien nécessite une autre production d'énergie : Centrales thermiques au gaz, qui émettent du CO2. Le gaz est acheminé par cargo jusqu'à la France : Bilan carbone catastrophique. Donc les éoliennes accentuent le réchauffement climatique. Le patrimoine naturel est sacrifié, des sites emblématiques sont cernés par ces machines, l'investissement touristique est menacé, les chambres d'hôtes déclassées, l'immobilier est dévalorisé, un bruit de fond répétitif se fait entendre, il y a un impact connu sur la santé humaine et animale etc.... Sans parler des manières peu orthodoxes qu'on les promoteurs pour vendre leurs projets....

J'émets donc après m'être informée de manière neutre au départ, un avis défavorable sur ce projet.

Je vous remercie de prendre en considération mon avis défavorable sur cette enquête publique.

Laurence Marlé
4 le Fraisse
87640 Razès